

Campus Saint-Louis ESTIAM

BACHELOR

Administrateur des systèmes d'information



Objectifs

La certification Administrateur(trice) des Systèmes d'Information cible les exigences de compétences en Administration Informatique des entreprises de toutes tailles et son champ d'action concerne tous les secteurs d'activités.

Elle répond aux besoins à la fois larges et techniques du maintien en conditions opérationnelles du Système d'Information et en particulier la démarche proactive d'évolution des plateformes informatique en réponse aux besoins des entreprises et de leurs équipes.

Les Administrateurs des Systèmes d'Information évoluent dans un environnement qui se complexifie. Outre les compétences purement techniques – évidemment indispensables – ils doivent aussi poser des diagnostics, rechercher des solutions, faire évoluer les procédures.

Mais au-delà de la résolution de problèmes, ils réalisent la veille technologique nécessaire, définissent les cahiers des charges, réalisent les tests et enfin mènent les projets de mise en place de solutions, pilotent les déploiements.

Les systèmes d'information occupent aujourd'hui une place vitale au cœur des entreprises. Les enjeux auxquels les certifiés doivent faire face sont toujours plus importants en termes de fiabilité, disponibilité et sécurité.

Compétences

1 - Administrer la mise en œuvre du projet informatique :

- Prévention des problèmes
- Gestion des erreurs informatiques
- Pilotage du support utilisateur
- Définition du processus d'assistance
- Intégration des systèmes
- Mobilisation des compétences informatiques nécessaires
- Préparation des tests d'acceptation
- * Fiabilisation du système informatique
- * Automatisation
- * Formation des équipes
- * Conduite des changements
- * Validation et test
- * Préparation des documents supports

2 - Maintenir le système informatique en condition opérationnelle optimale :

- Prévention des risques informatiques
- Gestion de la sécurité de l'information
- Veille de la fiabilité du système informatique
- * Mise en place des ressources informatiques
- * Gestion de l'information et de la connaissance

3 - Faire évoluer le système informatique :

- Veille technologique
- Gestion de projet
- * Pilotage du respect des délais du projet informatique
- * Planification des opérations de maintenance informatiques

Enseignements

- Administration des serveurs
- Cloud (Microsoft Azure)
- Cyber sécurité
- Certification CISCO
- Gestion de projet (Agile/Git)
- Référentiel ITIL
- * Bases de données SQL
- * Programmation orientés Objet (QtCreator)
- * Programmation mobile et embarquée (Android/STM32)
- * Développement d'application Web client/serveur(JavaScript)

Prérequis

Diplôme de BTS Systèmes numériques, BTS Services informatiques aux organisations, DUT informatique, L2 informatique, ou certification professionnelle Niveau 5 (Eu) ou formation validant 120 ECTS.

Modalités et délais d'accès

- Retraits des dossiers de candidatures et inscriptions à partir du mois de janvier (nous contacter) ;
- Adaptabilité possible de la formation aux personnes en situation de handicap (nous contacter) ;
- Commission de validation des dossiers en avril-mai ;
- Entretien individuel en mai ;
- Décision définitive de validation des candidatures fin juin ;
- Date d'entrée en formation : septembre sous réserve d'un contrat en entreprise

Personne en situation de handicap

Notre établissement étudie de manière individualisée avec chaque personne en situation de handicap (PSH) : l'accessibilité des locaux, l'accessibilité des outils et matériels pédagogiques, et l'adaptation des modalités d'examen. Au sein de notre personnel, un référent PSH dédié à ces fins vous accueillera et vous précisera toute mesure d'accompagnement.

Méthodes mobilisées

Cours théoriques, exercices pratiques, et travaux dirigés en informatique en plus des travaux pratiques et du suivi des projets.

Méthodes d'évaluation

Pour obtenir la certification, les candidats.es en formation sont soumis :

- A une validation des compétences pour chacun des blocs, au moyen de différentes évaluations ponctuelles et d'un projet global s'étalant sur l'ensemble de l'année.
- A l'évaluation de l'expérience acquise en entreprise par l'employeur.
- A une évaluation finale de synthèse des missions menées en entreprise.

Poursuite d'études

Les poursuites d'études sont principalement des titres de niveau 7 « Master 1 » et « Master 2 » permettant des spécialisations, comme par exemple le titre niveau 7 est « Manager de Projets » Fiche RNCP 34730.

Perspectives d'embauche

Les emplois exercés par les Administrateurs(trices) des Systèmes d'Information le sont dans les services informatiques des entreprises. Les métiers de l'informatique correspondent souvent à des postes de Cadres autonomes. La position hiérarchique dépend de la taille de la société et donc du service informatique.

Les Administrateurs(trices) des Systèmes d'Information travaillent sous la responsabilité :

- du Directeur des Système d'Information (grande structure)
- du Directeur Administratif et Financier responsable de l'informatique (structure moyenne)
- du Dirigeant principal (petite structure)

Qui peut bénéficier d'un contrat d'apprentissage

L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème.

L'âge maximum est de 29 ans (révolus, 30 ans moins 1 jour).

L'âge maximum peut être porté à 34 ans (révolus, 35 ans moins 1 jour) dans les cas suivants :

- L'apprenti veut signer un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu ;
- Le précédent contrat de l'apprenti a été rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté ;
- Le précédent contrat de l'apprenti a été rompu pour inaptitude physique et temporaire.

Dans ces cas, il ne doit pas s'écouler plus d'un an entre les 2 contrats.

Durée et déclinaison de la formation

Sa durée est de 12 mois comprenant un rythme de 4 jours par semaine en entreprise.

Ce rythme d'alternance est particulièrement adapté aux contraintes des managers et permet aux étudiants de mieux s'intégrer.

Coût

Aucun frais d'inscription, aucun frais de formation.

Le salaire de l'apprenti – contrat d'apprentissage

Si vous souhaitez réaliser un contrat d'apprentissage ou que vous vous trouvez déjà en apprentissage, il faut savoir que la rémunération est différente en fonction de votre âge mais également de votre année d'études.

Vous pouvez signer un contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans.

	< 18 ANS	18 - 20 ANS	21 - 25 ANS	26 ANS et +
1ÈRE ANNÉE	27% Smic	43% Smic	53% Smic	Salaire le + élevé entre le Smic et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
2ÈME ANNÉE	39% Smic	51% Smic	61% Smic	
3ÈME ANNÉE (redoublement)	55% Smic	67% Smic	78% Smic	

au 01/01/2022	Euros (€)		
Valeur du SMIC	Horaire	Mensuel	Annuel
Brut	10,57	1 603,00	19 236,00

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2300>

Le montant du Smic net perçu par le salarié dépend de l'entreprise concernée et de certaines cotisations liées au secteur d'activité.



Contact

Ensemble scolaire Saint-Louis
Centre de formation
Clos Soubeyran BP 518
26402 Crest
Tel : (+33) 04 75 25 00 60
www.stlouis26.eu
marie-laure.blanc@stlouis26.eu

SIRET 77940962200015
Numéro déclaration d'activité 82 2600688 26
RNCP34022

MAJ le 18/01/2022